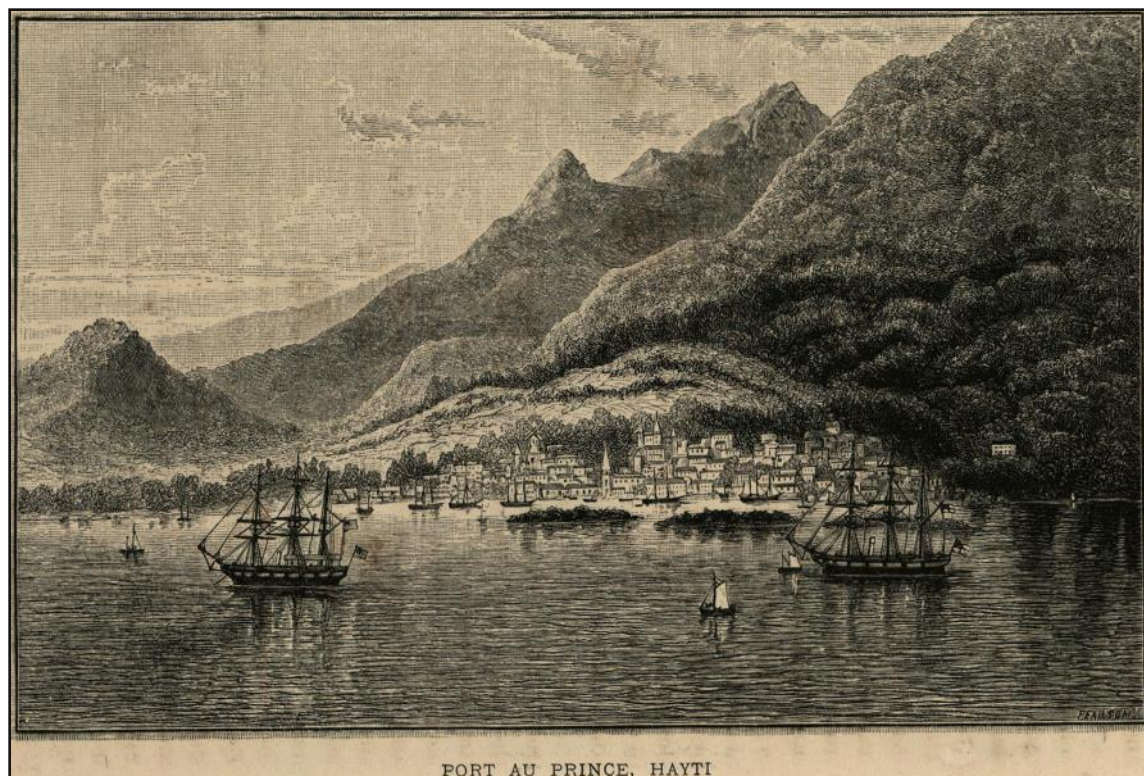


Port- Royal, Port Républicain, Port-au-Prince : la Ville-Capitale, deux cent soixante-dix ans après...

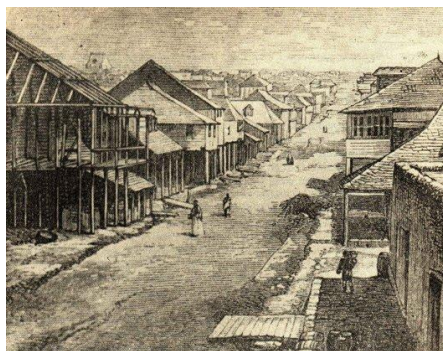
ISPAN BULLETIN



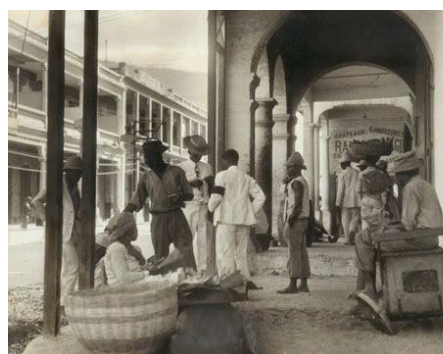
• Archives : Manioc (Bibliothèque nationale de France)

• Port-au-Prince, Haïti

BULLETIN DE L'ISPAN, No 40, 20 pages



Perspective montrant
l'alignement des façades



Trottoir couvert le long du Blvd Jean
Jacques Dessalines, Port-au-Prince

Sommaire.....

- Contexte général
- Port- Royal, Port Republicain, Port-au-prince :
la ville-capitale, deux cent soixante-
dix ans après...



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destiné à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispanmc.info@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN ou visitez le www.ispan.gouv.ht . Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les agglomérations urbaines Saint-Dominguaises sont des créations issues de la nécessité d'exploitation du territoire par la France Monarchique, de ce fait, une étude approfondie s'impose. Cependant il est difficile de l'aborder ici dans le cadre de ce bulletin vu la complexité de celle-ci et des limites dans la documentation disponible pour l'instant.

Les villes coloniales possèdent une structure et un certain nombre de caractéristiques communes qui leur confèrent la même identité, les différences ne tiennent uniquement qu'à leur taille et à leur position géographique. Créée par la France Monarchique selon un nouveau modèle européen, cette urbanisation est un résultat hybride (semi urbain, semi rural) dû à l'importation de celui-là. De par leur contexte de création, ces agglomérations comptent parmi les premières villes multiraciales au monde avec une stratification reflétant l'ordre social en vigueur à l'époque. Toujours découpées suivant un schéma quadrillé, elles ont des rues relativement larges sauf au Cap-Français où elles mesurent entre 7 et 9.50 mètres à cause d'un site d'établissement exigu. Aux Cayes, elles ont environ 15 mètres, mais c'est Port-au-Prince qui détient la palme avec des rues de 20 à 23 mètres.

Les premières places fortes sont Léogane, Petit Goâve construites vers 1663, et St-Louis du Sud d'où la velléité du gouverneur Emmanuel Auguste de Cahideux (1751) de faire de la seconde la ville-capitale de St-Domingue. Le Port-de-Paix s'établit autour des années 1664 et le Cap-Français en 1670. Au fur et à mesure des besoins, on assiste à l'aménagement du territoire et à la transformation de certains bourgs comme Saint-Marc vers 1716, les Cayes vers 1719, Fort Dauphin vers 1730 en structure urbaine. Dans la partie sud de la colonie, il faut attendre la moitié du XVIII^e siècle pour que des bourgs tels que Port-au-Prince (Trou Bordet) en 1749, Gonaïves vers 1760 et trou Jérémie en 1766 prennent vie et corps. Quant à Jacmel en 1781, le processus s'est révélé un peu plus tardif.

Il est important de ne pas perdre de vue que la mise en place de ces centres urbains est avant tout liée à la volonté des autorités de créer des établissements devant leur permettre de bien organiser les échanges entre St-Domingue et la Métropole. Les procédés pour la prospection des sites, l'acquisition, la construction et l'implantation de toutes les villes Saint-Dominguaises restent invariablement les mêmes. D'une plus grande superficie et mieux structurées que les bourgs, les villes côtières sont flanquées de

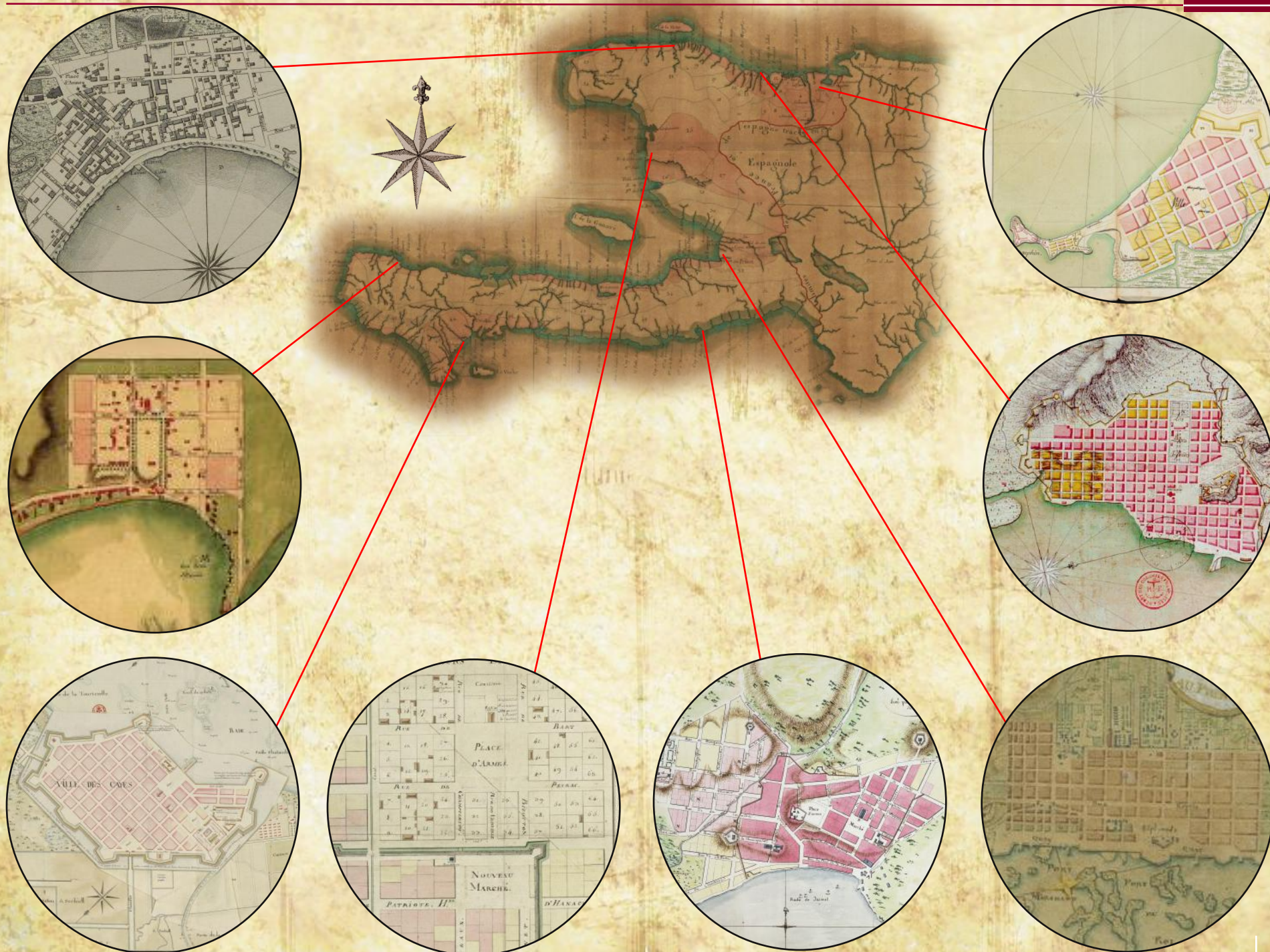
batteries, de redoutes, de forts, de poudrières, de casernes, d'arsenal, etc... Ces installations militaires ont certes un aspect dissuasif, mais elles permettent surtout de contenir, ne serait-ce que momentanément, un débarquement en attendant que viennent des renforts conséquents.

Ainsi ce numéro permet-il de mieux saisir au fil du temps le contexte évolutif de la ville-capitale qu'est Port-au-Prince. Certains faits historiques marquants se sont joués à travers ses rues et sa rade en mettant non seulement à rude épreuve sa structure défensive côtière, mais c'est surtout à travers les différents cataclysmes, l'incendie de 1784, le contexte révolutionnaire de 1789, l'occupation anglaise de 1794 à 1798, la guerre du Sud en 1799, l'expédition française de 1802, et la guerre de l'indépendance de 1803 que se mesure l'ampleur de la tâche accomplie. D'ailleurs les multiples revers, et plus particulièrement les tremblements de terre ont façonné et façonnent encore sans cesse sa physionomie et son paysage urbain de sa fondation à nos jours.

Jean Patrick DURANDIS

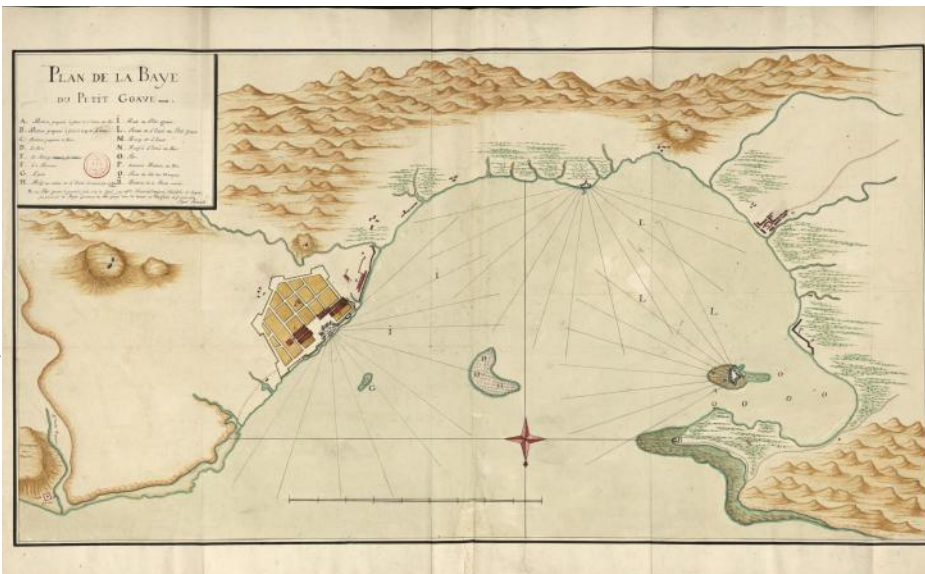
Architecte de monument
DG / ISPAN





Port- Royal, Port Républicain, Port-au-Prince : la Ville-Capitale deux cent soixante-dix ans après...

• Archives : Bibliothèque nationale de France



• Plan de la baie du Petit-Goâve

Bien que payé partiellement en denrées agricoles (sucre) et en espèce par les citoyens, le terrain de la ville marchande acquis du sieur Morel est la propriété de la paroisse et des citoyens, cependant la colonie de St-Domingue est l'entière propriété du Roi de France, qui, lui est le dispensateur de tous les biens. De ce fait, toutes les dispositions légales sont-elles prises par la France Monarchique afin que ce nouvel établissement humain qu'est Port-au-Prince soit une réussite.

En 1750, l'implantation de la nouvelle ville est terminée, les habitants respectent les édits et règlements promulgués par l'administration, cependant cette dernière semble frappée d'inertie. En dépit de cette réalité la nouvelle ville-capitale commence à prendre

figure de cité. Donc les prétentions et velléités du Petit-goave et de Léogane pour devenir la ville-capitale de St-Domingue sont définitivement écartées sur le plan administratif. (plan du Petit-Goave ci-dessus)

Construites par une main d'œuvre peu qualifiée, les maisons n'ont pas grande mine, mais répondent aux exigences climatiques. Certaines d'entre elles n'ont qu'un rez-de-chaussée, alors que d'autres sont surmontées d'un étage avec leur toiture à la mansarde. Dans l'ensemble, elles offrent un spectacle assez encourageant d'un établissement humain en construction. De l'année 1752 à 1755 certains bâtiments administratifs, militaires et ouvrages défensifs sont construits. Cependant, la voirie laisse à désirer, la ville est très sale et malsaine

surtout dans les parties basses où l'eau stagne. Les rues sont poussiéreuses et jonchées d'immondices, ce qui a une incidence négative sur la santé des citoyens. Les places publiques sont en friches et reflètent l'aspect de savanes abandonnées, la ville s'apparente mieux à un « *Camp Tartare* » nous dit l'historien de la ville Georges Corvington. La partie la mieux construite de Port-au-Prince à cette époque est le quartier commercial du bord de mer avec de belles halles en maçonnerie. Quant à l'eau, elle arrive en ville parcimonieusement à travers un canal qui a été construit par l'entrepreneur Morel pour les besoins de son habitation, beaucoup de citoyens utilisent les puits. Cependant tout est mis en œuvre afin que la ville se développe et devienne la capitale administrative de la colonie de St-Domingue.

C'est donc en pleine structuration des potentiels urbains du site, dans un contexte de construction et de renforcement des infrastructures que Port-au-Prince fait face aux différents événements tel que : les tremblements de terre de 1751 et 1770, l'ouragan de 1752, l'incendie de 1784, les troubles politiques et révolutionnaires de 1789, l'occupation anglaise de 1794 à 1798, la guerre du Sud en 1799, l'expédition française de 1802, la guerre de l'indépendance de 1803 pour ne citer que ceux-là.

CATACLYSMES, DESTRUCTIONS ET MALHEURS

Port-au-Prince reçoit un premier contrecoup sous la forme d'un violent ouragan le 6 juillet 1751. Georges CORVINGTON, historien de la ville, rapporte cet évènement en ces termes :

« Le 6 juillet 1751, un ouragan d'une violence particulière se déchaîne sur la ville : plusieurs maisons s'en trouvèrent décoiffées. Un nouveau cyclone, le 20 septembre suivant, s'abat sur la cité, sans occasionner cette fois de dégâts. De plus grandes vicissitudes se préparaient, comme pour confirmer l'opinion défavorable du rhumatisant Dubois de Lamotte sur la capitale.

Dans l'après-midi du 18 octobre 1751, deux fortes secousses intermittentes sismiques d'une durée de trois minutes ébranlent la ville. Les Port-au-Princiens terrifiés gagnèrent les rues. Les dommages furent néanmoins insignifiants et se soldèrent par des fissures aux murs des maisons.

A partir de cette date, Port-au-Prince va connaître des jours d'anxiété. Précédées de grondements souterrains, des secousses intermittentes, les unes moins violentes que les autres, font tressaillir le sol. Enfin, le 21 novembre après une commotion particulièrement forte, se produit la catastrophe que tout le monde appréhendait l'effondrement de la cité ! On emprunte à Moreau de Saint-Méry, le peintre génial du Saint-Domingue d'avant la Révolution, la relation de cette calamité :

‘ Le 21 novembre, à 8 heures du matin, durant un calme profond, il y eut une légère secousse de tremblement de terre au Port-au-Prince. Des secousses plus violentes suivirent. Une seule des maisons de maçonnerie ne fut pas renversée. Quelques-unes de charpente tombèrent. Les casernes, le magasin général et une aile de l'intendance s'écroulèrent. Le 22, les bâtiments qui avaient résisté la veille furent détruits, et du 19 au 22, la terre ne fut pas stable un seul instant. Le soir et le matin, un bruit comme celui d'un canon souterrain annonçait de nouvelles agitations. Du 22 novembre au 8 décembre, il y eut 25 secousses... »

Durant ces jours d'angoisse, la population vit sous la tente: Port-au-Prince est transformé en un camp de bédouins. Pour comble de malheur apparaît une épidémie de fièvre maligne. Elle durera quatre longs mois.

Le bilan du désastre est impressionnant. Des rares maisons encore debout, pas une qui ne soit lézardée. Les édifices gouvernementaux sont renversés ou gravement endommagés. L'église est en ruine. Les fortifications n'ont pas mieux tenu : la batterie de l'Ilet est complètement hors d'usage et celle des Trois-Joseph anéantie... pas de perte de vies humaines heureusement, mais sur les visages, le malheur a empreint ses traits... »

Suite à cette catastrophe, la Métropole dépêche un nouvel Intendant en la personne de Mr. Jean Batiste Laporte de LALANNE.

Ce dernier a pour mission de maintenir Port-au-Prince au rang de ville-capitale et de porter les habitants à ne reconstruire qu'en bois afin d'éviter des désastres encore plus grands à l'avenir. Entre temps, on commence à débarrasser la ville des décombres. Dès lors, on entame la réhabilitation de certains édifices gouvernementaux puisqu'ils sont tous fortement endommagés ou détruits par le séisme. Aucun d'entre eux n'a résisté aux secousses sismiques y compris l'église, certains bâtiments en construction au moment du séisme sont tout simplement abandonnés. Cependant des travaux éparés et urgents sont quand même entrepris sur la grande case de Bretton des Chapelles, l'Intendance, les casernes etc... afin que l'administration puisse continuer à remplir sa fonction.

La quiétude d'esprit est revenue au sein de la population, les jours s'écoulaient paisiblement, le sol est de plus en plus rassurant puisqu'il n'y a ni grondement, ni tremblement. Les citadins ont le sentiment qu'un futur radieux est réservé à cette ville-capitale et s'investissent de plus en plus dans sa construction.

C'est donc en pleine confiance dans le site et en cette ville naissante, que survient dix-neuf ans plus tard l'autre séisme meurtrier et destructeur de 1770, rapporté par l'historien Thomas MADIOU : « ...le 3 juin 1770, un violent tremblement de terre renversa de fonds-encombre le Port-au-Prince, et tous les bourgs de la province de l'ouest.

Les secousses qui se multiplièrent avec une effrayante rapidité, commencèrent le jour de la Pentecôte à sept heures du soir. (3 Juin 1770). Les habitants qui se promenaient sous leurs galeries, se précipitèrent dans les rues garnies d'ormeaux et larges comme aujourd'hui. Pendant toute la nuit la terre fut flottante.

Le palais du gouverneur, l'Intendance, le conseil, l'Église, le magasin à poudre, les casernes, le fort l'Islet, les maisons particulières, tout ne forma qu'un monceau de ruines. Le comte de Nolivos, gouverneur-général, et le président de Bongars, Intendant, pour prévenir la disette, ordonnèrent aux vaisseaux de la rade, de fournir du pain à la ville, jusqu'à ce que les fours fussent reconstruits. Tous les habitants des quartiers voisins envoyèrent des vivres au Port-au-Prince, avec la plus grande générosité. Le nombre des morts s'éleva à 200 environ. Alexandre Pétion qui devint Président d'Haïti, était alors au berceau. Quand le tremblement de terre se fit sentir, sa mère l'oubliant se jeta dans la rue ; mais une femme noire, sa nourrice, se précipita dans la maison qui s'écroulait et l'apporta sain et sauf à sa mère.

Toutes les manufactures, de la plaine du Cul-de-Sac furent renversées, et la grande rivière qui traverse cette plaine, après être demeurée à sec pendant seize heures par l'effet du tremblement de terre vit ses eaux revenir tout-à-coup, et déborder avec une violence prodigieuse. La commotion sortie des profondes cavernes de la montagne de la Selle, s'était dirigée de l'Est vers

l'Ouest. Le lieu que nous appelons le Gouffre, à la source des rivières du Cul-de-Sac et de Léogane, fut le foyer du tremblement de terre ; plusieurs fois pendant la journée on avait entendu des détonations souterraines sortant de ce lieu. Pendant quinze jours, il y eut cent secousses environ par jour. Les habitants de Port-au-Prince vécurent plusieurs mois sous des tentes. Mais la ville se releva bientôt par des constructions toutes en bois, et n'offrit plus aucune trace de la catastrophe... ».

Ce récit rappelle étrangement l'évènement similaire que vécut la ville-capitale le 12 Janvier 2010. Mais revenons à cette nuit cauchemardesque, d'effroi et d'horreur, peuplée de cris, de râles des mourants sous les décombres, de soldats ensevelis sous les ruines de leurs casernes, de prisonniers écrasés sous les débris de la geôle, de malades gémissants sous les monceaux d'amas de l'hôpital, de citoyens sous les débris de bois, de pierre et de meubles fracassés. Toute l'étendue de la ville-capitale n'est qu'un amas de décombres et de ruines, aucune maison n'est sortie intacte de ce cataclysme, et il serait dangereux de s'aventurer à l'intérieur de celles qui sont encore debout. En moins de vingt ans, c'est la deuxième fois que Port-au-Prince est victime d'un séisme aussi dévastateur qui détruit tous les symboles de l'ETAT, et en causant environ deux cent morts.

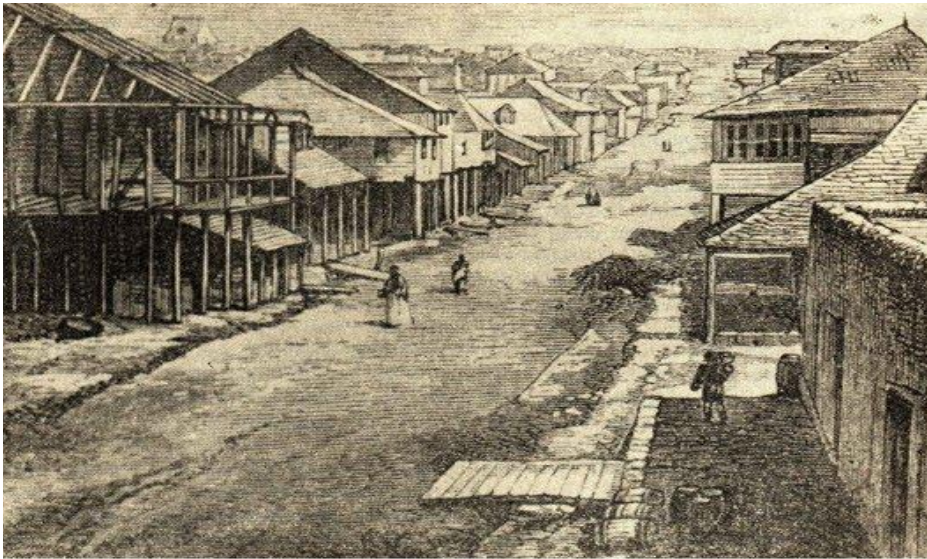
Aucun bâtiment public n'est épargné, des prisons au local de l'Intendance en passant par l'hôpital, tout n'est que ruine et désolation. En faisant l'inventaire

des dégâts, les administrateurs de la ville-capitale de St-Domingue se sont rendus compte qu'il n'y a aucun moyen pour réhabiliter les locaux du Gouvernement. En ce qui concerne l'Intendance, une partie de l'immeuble est encore en bon état et permet tant bien que mal de loger une partie des services. Les Casernes de Port-au-Prince, l'Hôpital Militaire, les Magasins du Roi sont tous méconnaissables. L'église, fraîchement construite par un entrepreneur réputé de la place, n'a pas non plus échappé à la violence du cataclysme.

AMENAGEMENT, CONSTRUCTION ET PAYASAGE URBAIN

Face à cette situation exceptionnelle, le Roi de France Louis XV (1er septembre 1715 au 10 mai 1774) envoie non seulement une aide substantielle, mais ordonne surtout de reconstruire les infrastructures au plus vite afin de prévenir tout relâchement de la sécurité et dans l'administration coloniale de la capitale des Iles sous le Vent.

Port-au Prince se remet certes de ce violent séisme, mais elle garde encore un air désolant, les rues sont sales, boueuses et en piteux état, quant aux places publiques, elles sont en friches et s'apparentent mieux à des savanes abandonnées, d'une manière générale, la ville a grise mine et évoque de préférence un « camp Tartare » nous dit Georges Corvington. En dépit de ce constat, elle se construit lentement en



• Perspective montrant l'alignement des façades



• Rue des Miracles, Port-au-Prince



• Trottoir couvert le long du Blvd Jean Jacques Dessalines, Port-au-Prince

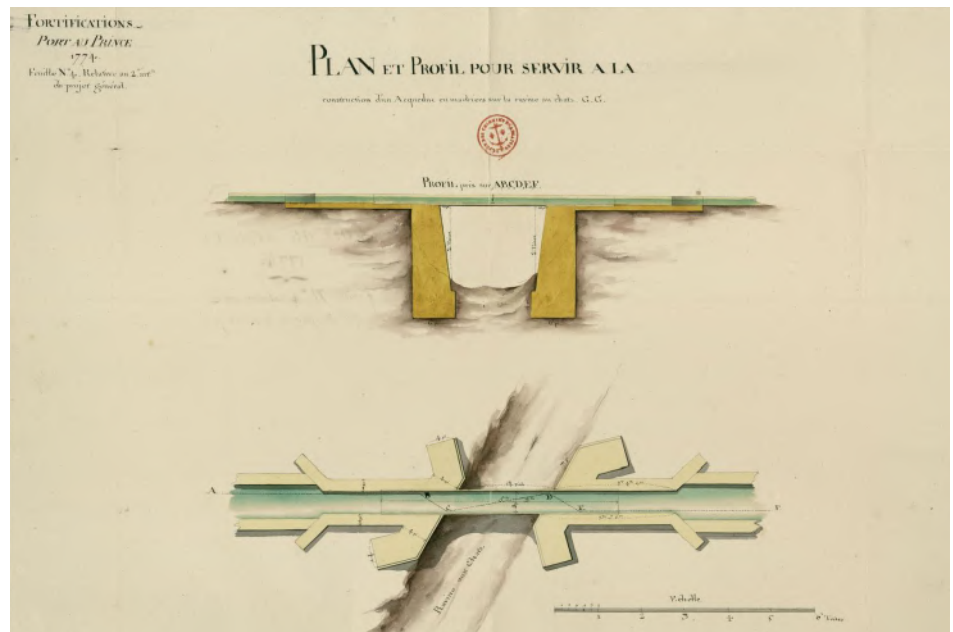
fonction de principes et de règlements novateurs pour l'époque dans la colonie. C'est ainsi qu'en vue de régulariser l'aspect des façades sur rues, un prescrit en date du 23 mai 1772 fait obligation aux citadins de respecter l'alignement de celles-ci. Cette mesure renforce non seulement la perspective des rues de la ville, mais confère surtout à l'ensemble une cohérence urbaine qui exprime la volonté et la poigne des Administrateurs du Roi de piloter la ville-capitale. Les nouveaux règlements urbains sont appliqués avec rigueur, surtout en ce qui traite du type de matériaux exigé pour l'érection des nouvelles constructions, le bois, ou la maçonnerie entre poteaux, de ce fait les forêts locales sont mises à contribution. Les servitudes édictées pour l'alignement ne permettent la construction des galeries qu'à condition qu'elles soient rapportées aux maisons alignées entre elles, d'une largeur maximum de dix pieds (3 m) et non fermées. Ces dispositions perdurent et influencent positivement la physionomie et le paysage urbain du centre-ville historique de Port-au-Prince qui gagne en harmonie. Celles-ci ont sans doute favorisé aussi la construction des trottoirs couverts qui donnent au centre commercial un cachet particulier et une singularité qui est encore visible de nos jours malgré les dommages subis par le bâti lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Suite aux ordres du Roi, et en dépit des difficultés, des chocs, des heurts et cataclysmes de toutes sortes, les Gouverneurs, Administrateurs, Intendants, Notaires, Militaires, Arpenteurs et Ingénieurs du Roi consolident le fonctionnement des structures administratives et défensives de Port-au-Prince au cours du premier cinquantenaire de la fondation de la ville, qui est confirmée dans son rôle de Ville-Capitale. Un grand nombre de bâtiments administratifs, militaires et d'ouvrages défensifs sont mis en chantier grâce à Mr. Louis Florent de Vallière qui s'installe dans ses fonctions Gouverneur-général au mois d'octobre 1772, il s'est révélé un dirigeant dynamique et éclairé. Sous son impulsion, certaines rues ont un meilleur aspect grâce à l'écoulement des eaux usées vers un fossé pavé qui est établi au milieu de la chaussée (drainage à la romaine), de plus l'administration coloniale s'emploie à leurs entretiens réguliers. Il est fait obligation aux propriétaires de clôturer les terrains non bâtis en haie vive ou avec une palissade à claire-voie. Le marché est déplacé vers la place de l'intendance.

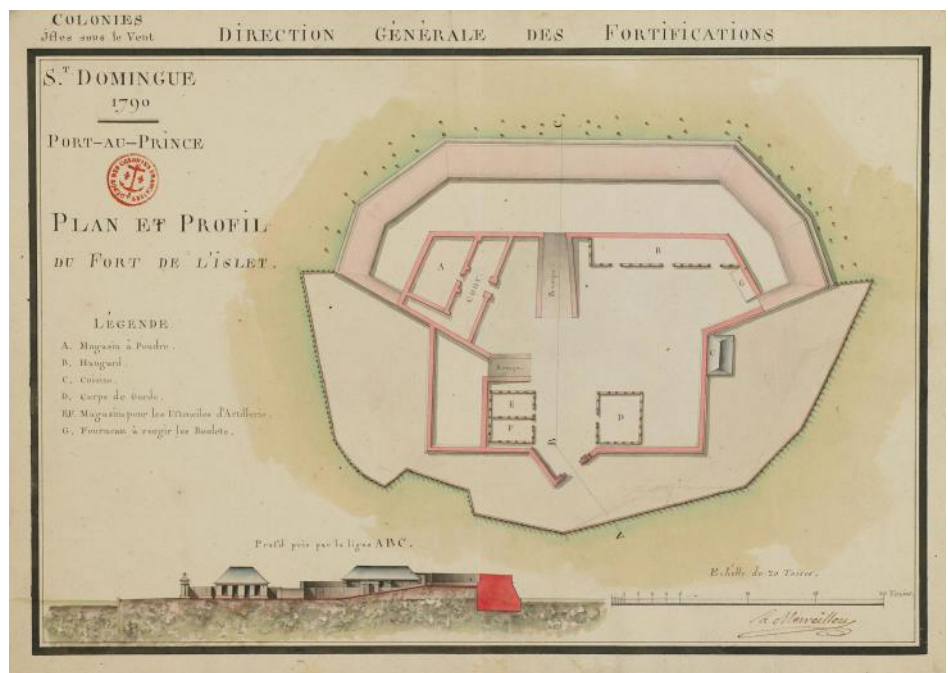
Quant à Mr. Barbé de Marbois par son intégrité, ses soins et ses talents, il donne à l'administration ST-Dominguaise le coup de fouet indispensable qui permet de mieux structurer la ville. Nommé Intendant le 5 juin 1785, il est reçu le 7 novembre de la même année au conseil du Port-au-Prince et fait construire le bassin de réservoir, les deux terrasses de l'Intendance, les fontaines, et établit



• Plan d'une partie...montrant les canalisations de la conduite des eaux vers la ville de Port-au-Prince



• Plan et profil pour servir à la construction d'un aqueduc en madriers sur la ravine aux chats

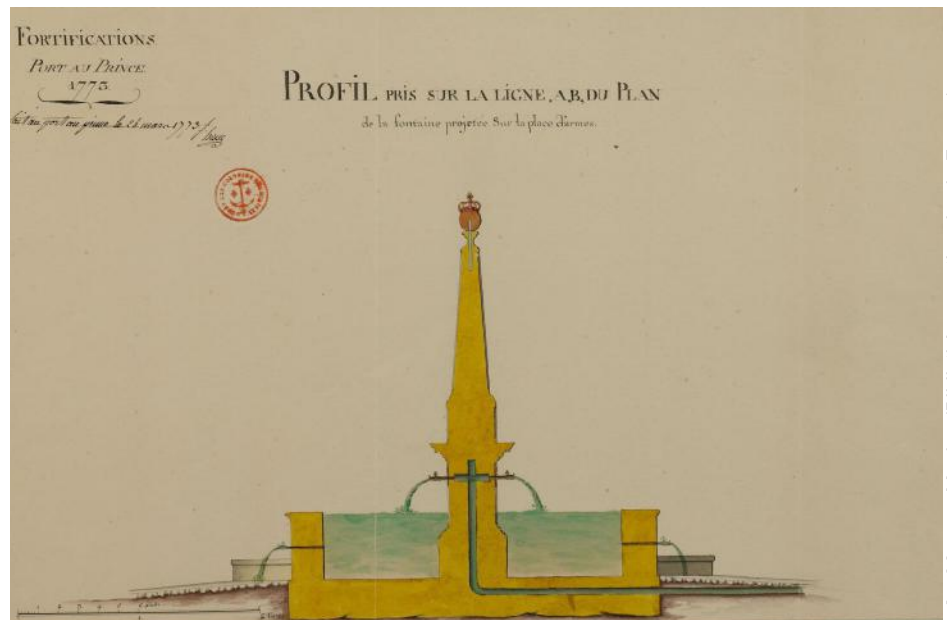


• Plan et profil du Fort l'Islet (1790)

les canaux qui conduisent l'eau à la ville afin de satisfaire les besoins des administrés ainsi que l'aiguade des vaisseaux.

Le captage des sources, la conduite et la distribution de l'eau potable sont une réalisation motivante pour les citoyens qui s'investissent encore davantage dans la destinée de leur ville-capitale. Le système défensif se renforce sous la direction de M. Dumoulceau, directeur général des fortifications. Le fort de l'Îlet, subissant de graves dommages, puis démoli peu à peu par les ouragans et les injures du temps, est réédifié en maçonnerie. On perce de quinze embrasures la muraille crénelée de son enceinte. La poudrière est de même entièrement refaite et pourvue d'une armature propre à lui permettre de résister à toute nouvelle secousse. La construction de nouvelles fortifications est projetée, des vaisseaux de guerre mouillent dans la rade afin de consolider la défense maritime. Les différents services à la population pour contrecarrer les incendies et la prévention des maladies tropicales sont prises en compte. Les besoins journaliers offerts par les marchés, les boulangeries et les boucheries font l'objet d'attention et ne sont pas négligés.

Cependant St-Domingue, la perle des colonies françaises, tire sa prospérité d'un système inhumain, discriminatoire, cruel et dégradant mis en place et structuré par la France Monarchique. Aussi en ce moment de reddition de comptes, celui-là est-il rattrapé par la fièvre



• Coupe de la fontaine projetée sur la place d'armes (1773)

révolutionnaire et populaire qui règne dans la métropole dès l'année 1785 pour aboutir à la prise de la Bastille le 14 Juillet 1789. Les rues de la ville-capitale sont le théâtre d'échauffourées où s'expriment toutes les contradictions entre les factions rivales. Chaque secteur défend ses intérêts, on se révolte tout en revendiquant la jouissance des droits civils et politiques, on profère des menaces, tue, pille et incendie. La ferveur révolutionnaire est telle qu'on dresse à Port-au-

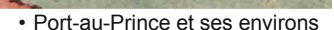
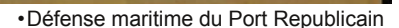
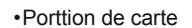
Prince une guillotine au pied de la place de l'Intendance sur les ordres du Commissaire Sonthonax (Thomas MADIOU, tl, page 165, version électronique).

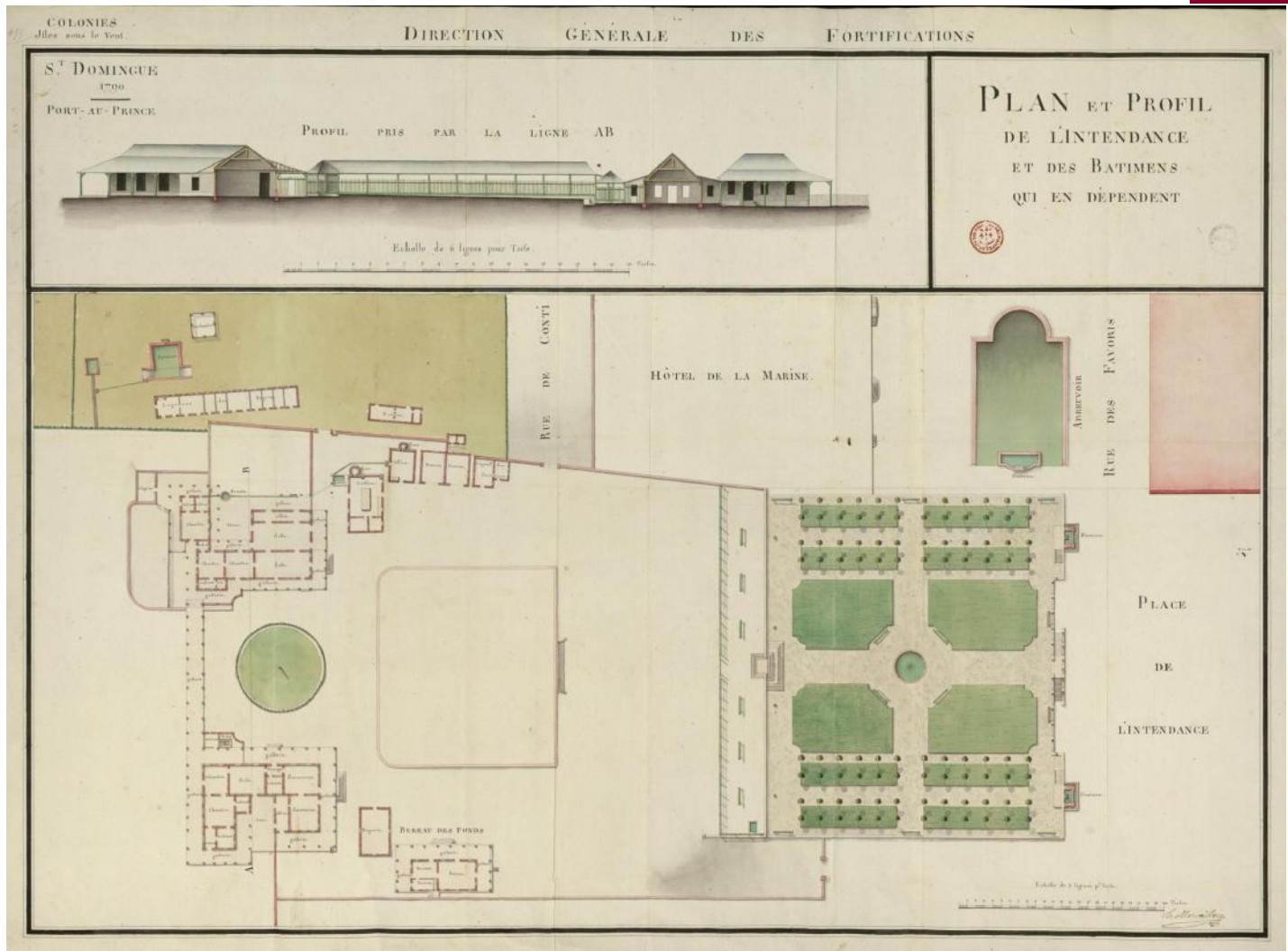
Toutes les infrastructures défensives de la ville capitale sont mises à contribution durant ces troubles sociaux afin de répondre à diverses attaques par mer ou à travers les rues. C'est donc en pleine effervescence politique que la Ville-Capitale vit aussi ses propres commotions politiques.



•Echauffourée et discussion pour l'exercice des droits civils et politiques

De la France Monarchique en passant par la période révolutionnaire qui débouche sur la France Républicaine, les autorités coloniales ne perdent pas de vue le Port-au-Prince, ils veulent en faire une ville-capitale digne de ce nom. On constate la poursuite de cet objectif à travers une vaste campagne de reconstruction de





• Plan et profil de l'intendance et des bâtiments qui en dépendent (1790)

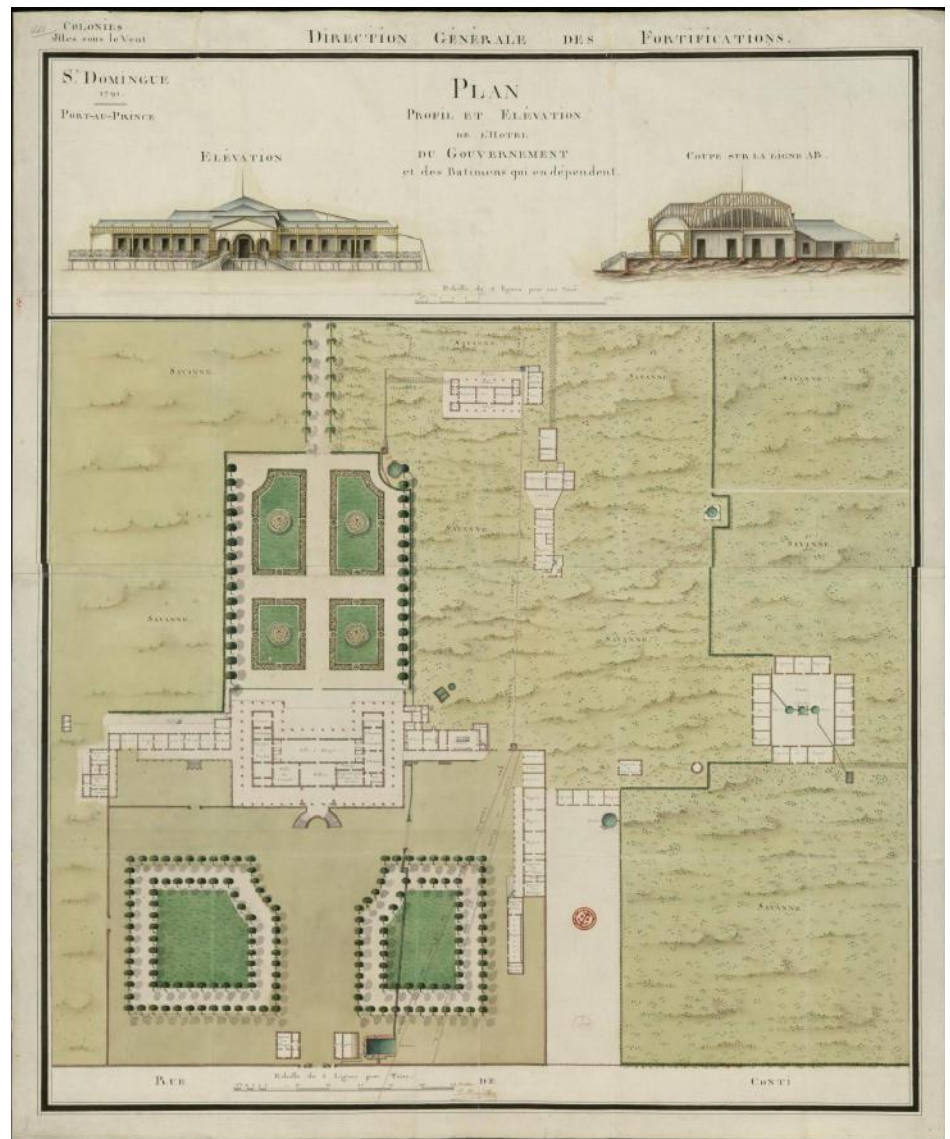
bâtiments publics, de constructions et d'élaboration de plans et projets, tels que :

- Plan d'un nouveau Corps de Casernes pour 600 hommes d'infanterie en février 1772.
- Plan et profils du canal projeté pour conduire au Port-au-Prince les eaux de la source Turgeau en 1773
- Plan et profils du Bassin Général en 1774.
- Plan d'un pavillon d'officiers au Port-au-Prince en 1774.
- Plan et profils de la fontaine sur la place d'armes en 1774.
- Plan, profils et Élévation de la salle du conseil de guerre en 1774.
- Plan, Profil et Élévation de la Fontaine Projetée aux Casernes en 1774.
- Plan, Profil et Élévation de l'Hôtel de la Marine en 1790.
- Plan et profil de l'Intendance et des Bâtiments qui en dépendent en 1790.
- Plan et Profils des Casernes d'Artillerie du Port-au-Prince en 1790.
- Plan et Profils de la Batterie St-Joseph en 1790.
- Plan et Profils des Magasins du Roi et de l'Artillerie en 1790.
- Plan et Profils du Fort St-Claire en 1790.
- Plan et Profils du Corps de Garde et du Magasin à Poudre en 1790.
- Plan et profils du Fort de l'Ilet en 1790.
- Plan et Profil de la Batterie de Rebourg en 1790.
- Plan et Profils du Corps de Garde de la Place Vallière en 1790.
- Plan, profils et Élévation du Bureau des Classes en 1790.
- Plan et profils de l'Ancienne Salle de la Juridiction en 1791.
- Plan, Profils et Élévation des Casernes du Port-au-Prince en 1791.
- Plan et Profils de l'Hôpital Militaire du Port-au-Prince en 1791.
- Plan et profils de l'ancienne Salle du Conseil et des Prisons du Port-au-Prince en 1791.

- Plan et Profil du Corps de Garde et du Magasin pour les « ustensiles d'une incendie » en 1791.
- Plan, Profil et Élévation de l'Hôtel du Gouvernement et des Bâtiments qui en dépendent en 1791.

La consolidation physique des institutions d'ETAT, couplée aux différentes dispositions légales, ont pour effet d'améliorer la physionomie, le fonctionnement et la qualité de vie des résidents de la ville-capitale. Ces nouvelles interventions renforcent la hiérarchisation des lieux de pouvoirs ainsi que le système défensif et le contrôle des autorités sur Port-au-Prince, tout en confirmant la poursuite de mise en œuvre du plan initial malgré les inconvénients. D'ailleurs la nouvelle ville (Ville du Roy) affirme la prédominance du pouvoir militaire à travers une ordonnance Royale en date du 18 Aout 1772 qui se concrétise par la construction d'installations et d'équipements martiaux, tels que : l'hôtel du gouvernement, l'hôpital militaire, les casernes du régiment de Port-au-Prince et de l'artillerie ainsi que la poudrière pour ne citer que ceux-là.

Cet ensemble urbain stratégique est articulé vers l'ouest avec les installations militaires côtières, le port du Roi, le fort St-claire, et les magasins du Roi à travers la rue de Rouillé, il en est de même au nord vers la ville marchande par le biais de la rue de Conty avec l'Intendance, le bureau des Classes et l'Hôtel de la Marine. Cette topologie a encore droit de cité aujourd'hui, car ce lieu constitue à présent le Centre Administratif de



• Profil et élévation de l'hotel du Gouvernement et des bâtiments qui en dépendent (1791)

l'Etat, siège permanent du Pouvoir Exécutif, comme le voulait la France Monarchique. Est-ce pourquoi l'aire du Champ de Mars dans son intégralité est réservée au Roi, sa position géographique et sa topographie offre la possibilité d'une mise en scène urbaine des bâtiments officiels tout en éliminant le rapport d'échelle avec le bâti administratif, civil et résidentiel avoisinant.

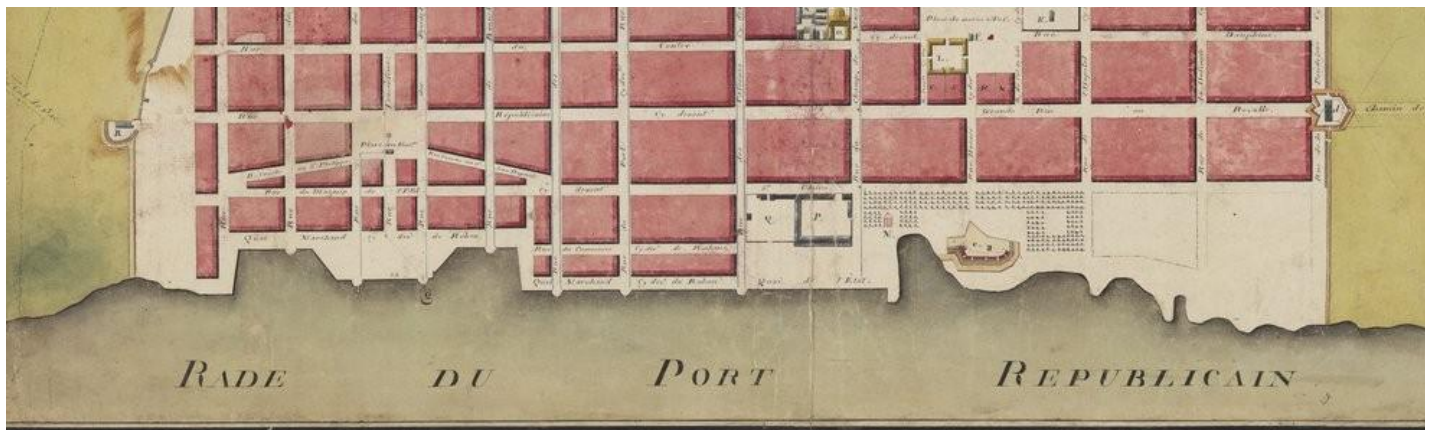
L'administration coloniale, toujours attentive au fonctionnement et à l'aménagement de la ville-

capitale poursuit sans relâche la mise en place des éléments structurants de cette dernière et présente aux citoyens, en date du 2 décembre 1784 le plan directeur de la ville de Port-au-Prince. Ce dernier prévoit d'assainir le littoral depuis le bas de la rue Tiremasse jusqu'aux alentours du fort St-Claire à proximité de la rue de Bretagne (rue Charéron). Pour illustrer l'application de ces dispositions, nous empruntons à l'historien Georges Corvington les propos suivants :

« Sous le contrôle des Ingénieurs du Roi commencèrent aussitôt les



• La rade de Port-Au-Prince avant l'aménagement



• La rade de Port-Au-Prince après son aménagement

• Archives : Manioc (Bibliothèque Ntité de France)

travaux d'endiguement. On vit alors les concessionnaires récalcitrants, dans la crainte d'avoir à payer des remboursements excessifs à l'État, s'empresse de se soumettre à leurs obligations. Et bientôt, sur une étendue de plus d'un kilomètre, le front de mer ne fut plus qu'un vaste chantier » (Port-au-Prince au cours des ans page 151). Ainsi, le quai de Rohan (Photo ci-dessus) sous l'administration du gouverneur de Bellecombe a-t-elle une meilleure allure et contribue-t-elle grandement à l'amélioration de la physionomie de la ville. Tous les débarcadères de fortune en bordure du littoral sont démolis afin de faire place nette aux nouvelles installations. De son côté, la population, très fervente, tient à faire une fois de plus, sa manifestation de foi à

l'endroit du divin, en consentant d'énormes sacrifices pécuniaires pour la construction d'une église.

En effet, cette flambée de ferveur s'est manifestée pour la première fois un an après le tremblement de terre de 1770, le jour de la Pentecôte sous la forme d'une gigantesque procession religieuse qui consacre le haut de la rue Vaudreuil au lieu dénommé aujourd'hui encore "calvaire". Est-ce donc sous l'effet de cette fièvre religieuse, qu'en date du 8 Juin 1771, les administrateurs cédèrent à la paroisse l'emplacement de la sucrerie Randot ? Située à l'angle des rues Favoris & Fronts Forts (Dr. Aubry & Fronts Forts) l'église fait environ 42 mètres de long et 25.50 de large. Sans ornement particulier,

elle est surmontée d'un colombier qui abrite le clocher. D'ailleurs très modeste, elle s'apparente mieux à un hangar couvert d'ardoises, mais construite d'après les techniques réglementaires d'usage de l'époque afin qu'elle réponde aux secousses sismiques.

Cette église, haut lieu historique, est un témoin muet de plusieurs faits et actes structurants de la ville-capitale. Toussaint Louverture Général en Chef a pris la parole dans son enceinte au mois de Juin 1799 afin d'expliquer aux citoyens les motifs qui le portent à partir en guerre contre le général de brigade André Rigaud. Le bâtiment sert en maintes occasions aux couches sociales démunies tout comme aux nanties, on y procéda

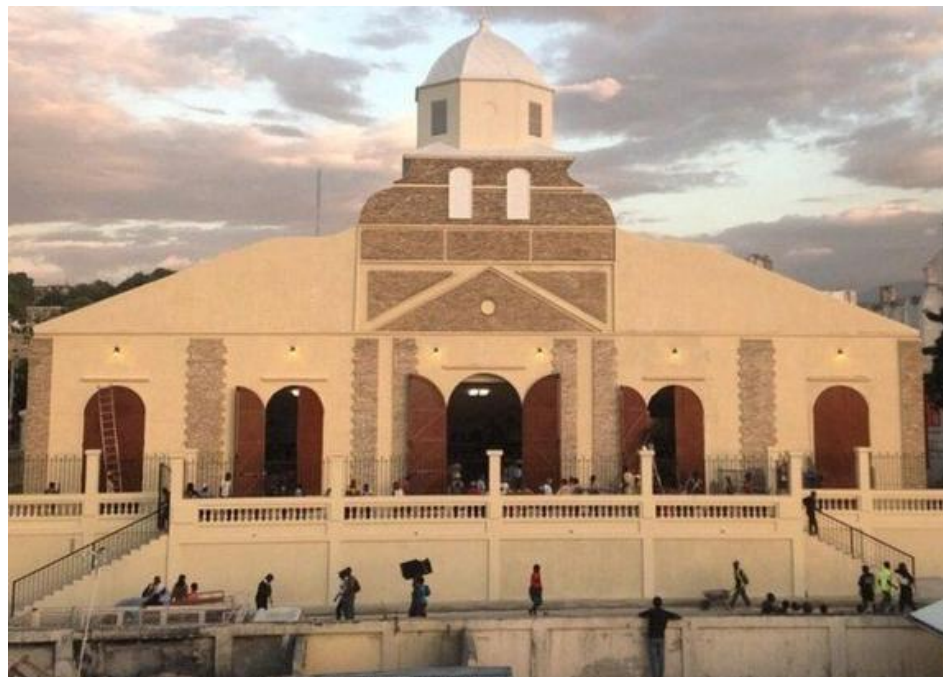
au couronnement de l'Empereur Jacques I^{er}, on y célébra les funérailles du Président Alexandre Pétion, le couronnement de l'Empereur Faustin Soulouque, et un Te Deum sous le gouvernement du feu président Jean Claude Duvalier lors du rapatriement symbolique des restes du Général Toussaint Louverture décédé au fort de Joux en France en 1803. Cette icône a subi stoïquement les injures du temps qui ne mettront à mal que sa structure sans toutefois la détruire. Alors qu'elle était en plein travaux de restauration par l'ISPAN, les troubles politiques internes de janvier 1991 combinés à la fureur d'une populace hors de contrôle a causé irrémédiablement sa perte par le feu.

Reconstruite à partir des années 2012, et inaugurée en date du 22 novembre 2015, elle évoque la silhouette, la volumétrie, et la composition architecturale du bâtiment colonial. Cette église, loin de remplacer celle d'origine respecte cependant la topologie sans toutefois porter la charge historique intemporelle qui confère aux lieux de mémoire le charme désuet et envoutant du bâti portant l'empreinte du temps et des hommes de son époque. Ce bâtiment récent certes rend hommage à un moment d'abnégation et de sacrifices consentis volontairement par la population à l'endroit du divin, mais il est muet et amnésique quant à la mémoire spécifique liée à la ville-capitale et au système constructif en vigueur à l'époque.

En cette fin du XVIII^{ème} siècle, les agitations populaires et



• Ancienne cathédrale de Port-au-Prince



• Eglise reconstruite à la place de l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince

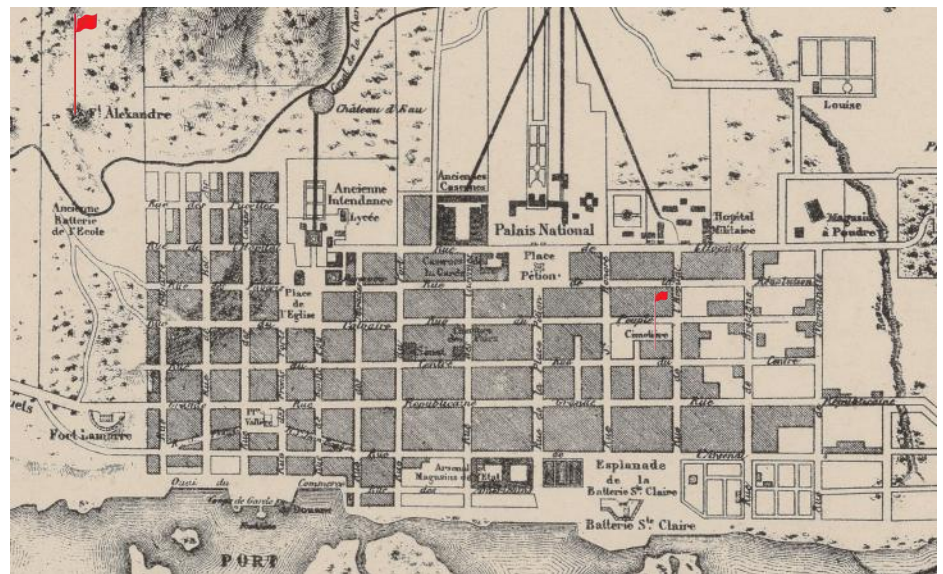
événements sociaux secouent différentes colonies dans le nouveau monde tout en annonçant des bouleversements politiques majeurs. Les États-Unis d'Amérique, colonie britannique entrent en guerre contre l'Angleterre, et reçoit de la France un apport non négligeable par le biais d'un contingent de "soldat français" sous les ordres du Marquis de Lafayette. A l'époque, Henry Christophe, est

un très jeune soldat noir qui rythme la cadence de marche des troupes St-Dominguaises au roulement du tambour. Cette aide de la France Royaliste à Savannah en 1774 aux colons séparatistes renforce l'animosité entre ces deux nations européennes qui se battent pour la suprématie dans le Nouveau Monde depuis XVI^e siècle.

OCCUPATION DE LA VILLE DU PORT REPUBLICAIN PAR L'ANGLETERRE

Aussi, assiste-t-on dès 1748 à une série d'attaques de toutes les places fortes St-Dominguaises par l'Angleterre, lesquelles se renforcent en 1794 et se soldent par l'occupation du Môle St-Nicolas, de St-Marc, de l'Arcahaie, de Léogane, du Petit Goave, de Fort Dauphin, de la Petite Rivière de l'Artibonite, de Tiburon, de Mirebalais, de Jérémie et à coup sûr du Port Républicain. Le commodore Ford dans la nuit du 1er au 2 Janvier 1794 mouille dans la baie face au fort de Bizoton, (aujourd'hui vis-à-vis des casernes de la Marine Haïtienne), mais se retire suite aux échecs des négociations entre l'émissaire anglais Rowley et Sonthonax, tout en menaçant de bombarder la place si elle ne se rend pas.

L'Angleterre, écoeurée par la perte récente de sa colonie des États-Unis d'Amérique (1776) laisse exploser toute sa rancœur contre la France qui aide les colons séparatistes dans cette entreprise. Elle met alors en place des mesures de représailles et occupe la ville de Toulon en métropole le 29 Aout 1793. Sa tendance belliqueuse se renforce dans les Caraïbes et se confirme par la conquête de la Guadeloupe à la fin du mois d'Avril 1794. Entre temps, Sonthonax, lui de son côté, prend le parti de faire appel au patriotisme des résidents du Port Républicain afin de les porter à tenir tête aux Anglais. Les



•Block House / Installations Militaires Anglaises dans la ville du Port Republicain

mouvements de troupes destinées à défendre la ville-capitale sont de plus en plus importants dans son enceinte. Le spectre de l'occupation du Port Républicain se précise, la ville évolue dans un climat d'excitation intense et inquiétant face à ce danger imminent. Dès le 5 Mai 1794, l'armée anglaise se donne des moyens exceptionnels en basant à la Barbade 2377 hommes de troupes fraîchement venus d'Europe.

Du 30 Mai au 6 juin, alors que la France perd déjà les 2/3 de St-Domingue, les forces anglaises assaillantes fortes de 4.000 hommes sous les ordres des colonels Hampfield et Spencer et du général Whyte débarquent simultanément en divers points du Lamentin à la pointe de la Saline et s'emparent systématiquement de toutes les installations militaires côtières du Port Républicain. Dès la prise de la ville capitale, ces dernières sont évaluées, ce qui amène le général Whyte d'ordonner le renforcement du système défensif afin de mieux fermer l'enceinte du Port Républicain.

Ainsi donc, à l'est de la ville, sur les hauteurs de l'habitation Fortin (Bel-Air / carte ci-dessus), les Anglais construisent le block house du Fort National (photo ci-dessous) qui est connu sous le nom de fort Alexandre après l'indépendance. Dans le quartier du Morne-à-Tuf, un autre block house occupe le centre du cimetière intérieur (portion de carte ci-dessous). Et pour finir une redoute est construite sur l'habitation Dessources, elle surplombe le fort de Bizoton et contrôle le chemin de Léogane qui est la voie d'accès sud de la ville-capitale.

En dépit d'un aménagement militaire très important réalisé durant les quatre années d'occupation de St-Domingue, les conditions d'opération et de maintien se révèlent extrêmement périlleuses et couteuses à cause de divers facteurs. L'Angleterre consciente de ce fait, se ménage donc une sortie honorable, l'essentiel est que la colonie de St-Domingue soit perdue pour la France. Le général Thomas Maitland cesse de combattre son homologue et ne dirige aucune

attaque contre le Port Républicain. Il conçoit ses plans d'évacuation, mais non sans avoir excité le général Toussaint Louverture à l'indépendance et traite avec lui de la protection de nombreux habitants.

A partir du 22 Avril 1798, il s'adresse aux planteurs qui avaient embrassé le parti des Anglais, et ordonne le 23 le début de l'embarquement des soldats et

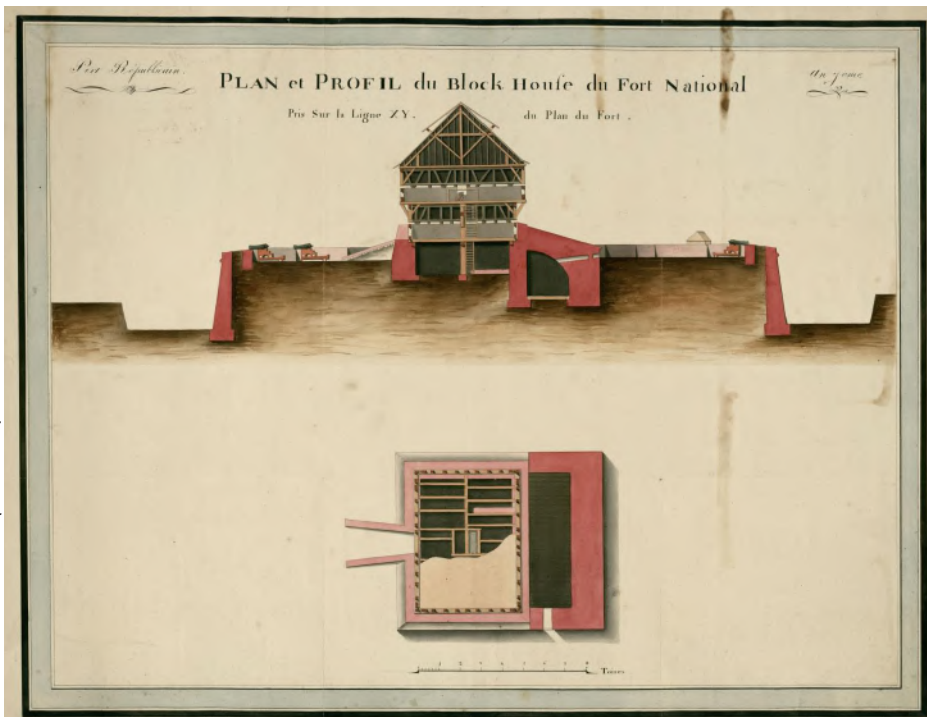
munitions en tous genres. Un officier de confiance des troupes de Sa Majesté Britannique (S.M.B.) en la personne de l'Adjudant général Huin, muni de tous ses pouvoirs est dépêché en date du 28 Avril au Port Républicain afin de le représenter. Ils se réunirent le 30 du même mois sur le vaisseau anglais l'Abergavenny qui mouille dans la rade de la ville capitale. Ils dressent et signent un traité par

lequel est convenu que les villes du Port Républicain, de St-Marc avec leurs fortifications et leurs dépendances, et la Paroisse de l'Arcahaie, seraient abandonnées au général Toussaint Louverture avec des pièces d'airain (canon) hors d'état de servir. Ce dernier, de son côté, s'engage à cesser toutes les hostilités et accorde cinq semaines aux Anglais pour l'évacuation. Le général Maitland opère le repli le 8 Mai à 2 heures du matin, et embarque toutes les troupes du Port Républicain et du fort Bizoton à bord de différents navires de guerre qui appareillèrent pour le Mole St-Nicolas.

CONTROLE MILITAIRE DU PORT REPUBLICAIN PAR LES TROUPES FRANCAISES EUROPEENNES

Entre temps, depuis environ une décade, la ville-capitale ne connaît aucun développement digne d'intérêt dans ce climat de tension extrême. Au contraire elle se retrouve une fois de plus dans une atmosphère de guerre latente qui impacte son évolution et rend l'ambiance sociale très morose en 1799, un an après son évacuation par les troupes anglaises. En cette époque de turbulence, elle ne connaît aucun répit, et fait face au débarquement des troupes françaises venues d'Europe. Le Port Républicain n'est pas la proie des flammes comme le recommande Toussaint Louverture en ces termes « toute ville qu'on ne peut défendre doit être brûlée pour contrarier l'envahisseur »

• Archives : Manioc (Bibliothèque nationale de France)



• Plan et profil du block house du Fort National

• Archives : Manioc (Bibliothèque nationale de France)



• Portion de carte

Selon les ordres du Capitaine général Leclerc, six mille (6 000) à huit mille (8 000) hommes de troupes commandés par le général Boudet et l'Amiral Latouche Treville débarquent au Port Républicain en date du 05 février 1802. La confusion règne parmi les différents bataillons et régiments de la ville-capitale qui reçoivent ordre et contrordre d'officiers français créole et européens, de plus les troupes coloniales et européennes qui se font face utilisent la même bannière républicaine composée de bandes verticales bleue, blanche et rouge. Dans cette ambiance de désordre généralisé, et de confusion, la défense militaire du Port Républicain se révèle inefficace, et c'est ainsi que les redditions des fortifications se font les unes après les autres et certaines fois sans résistance. C'est le cas de la redoute de Piémont, des forts Bizoton, de Ça Ira à Léogâne, de St-Claire, de l'Ilet.. L'évacuation du fort National par Magny et Lamartinière le 06 Février 1802 permet finalement au général Boudet de s'emparer de la ville-capitale et de ses installations défensives sans perte pour les troupes françaises européennes. En

dépit de l'ordre d'incendier la ville, les affidés chargés de cette besogne n'arrivent pas à la concrétiser, de plus, la combinaison de différents facteurs néfastes et défavorables aux troupes coloniales ne pouvait que conduire à la fin de la prédominance du général Louverture sur le Port Républicain. La ville retombe donc sous l'autorité effective du gouvernement de la métropole.

La situation générale de St-Domingue demeure explosive, et elle n'est pas différente dans la ville capitale qui, elle, est marquée par des heurts quotidiens entre la population et les troupes françaises. Afin de bien marquer les esprits des citadins du Port Républicain, le Capitaine-général Victor Emmanuel Leclerc se porte sur les lieux au cours des mois de mars et d'avril 1802. Cependant cette présence est préoccupante pour plus d'un, puisqu'en plus de son discours aux blancs et planteurs des environs, un décret insolite consolide le rétablissement de l'ordre ancien. Quant au général Donatien Rochambeau, il met en œuvre une politique de terreur basée

systématiquement sur la violence, la torture, les tueries et toutes autres expressions dégradantes pour la personne humaine, ce qui électrise encore davantage le climat subversif dans la ville capitale. Ces actes et bien d'autres pire encore créent une mauvaise impression au sein de la population et se traduit par l'extension des défections de tous les généraux noirs et mulâtres.

BATAILLE, SIEGE, REDDITION ET CAPITULATION DES TROUPES FRANCAISES DU PORT REPUBLICAIN

Au mois de juin 1803, l'écho de la rupture de la paix d'Amiens arrive à St-Domingue, ce qui met le corps expéditionnaire en situation délicate. Les troupes de l'armée indigène, elles, créent leur bannière le 18 mai 1803, jour de la rupture de la paix d'Amiens entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et autres. S'agit-il d'une coïncidence ? Le général Rochambeau, en apprenant la nouvelle, part en toute hâte du Port Républicain et se déporte à la place du Cap-Français qui est la résidence du gouverneur en cas de guerre avec les puissances étrangères. De leur côté, tous les généraux



• Vue des remparts vers 1891 / témoins disparus

noirs et mulâtres font le consensus et confient le commandement unifié des troupes indigènes au général en Chef Jean Jacques Dessalines, qui a la charge d'ordonner les hostilités sur le terrain.

Victorieuse des troupes françaises dans le plateau central, à la Croix-des-bouquets et autres places fortes de St-Domingue, l'armée indigène confiante dans ses potentialités s'enhardit et entreprend le siège de la ville capitale dans une opération de tenaille décrite de cette manière par Georges Corvington : « A partir du 22 Septembre, l'encercllement de la place de Port-au-Prince est virtuellement achevé. Plus de 15.000 hommes de troupe cernent la ville. Dessalines a installé son quartier général dans les hauteurs de Turgeau. Gabart a pris position sur une ligne qui part du rivage jusqu'aux environs du Fort National. De ce point aux premiers contreforts du morne l'Hôpital s'est établi Pétion. Au sud Cangé entoure Bizoton...Entre les autorités supérieures, un désaccord a surgi. Conscients de l'inégalité de la lutte, Sarrazin et le Commissaire Ordonnateur Colbert ont opté pour la reddition pure et simple. Les généraux Lavalette et Panis s'y opposent catégoriquement et réaffirment leur soumission à l'autorité du Capitaine général. Après leur intervention, Sarrazin et Colbert, jugeant leur vie en danger, abandonnent clandestinement la ville capitale laissant le commandement à Lavalette.

En dépit de l'investissement sévère de Port-au-Prince, Lavalette

veut tenir jusqu'au bout au risque de s'ensevelir sous les ruines... Le Général en Chef n'avait pas l'intention d'éterniser le siège. Sur la colline Phelippeau, au morne l'Hôpital, à deux cents toises de la Poudrière, il avait fait installer deux canons de 4 et de 8, en vue du bombardement prochain de la ville (1)...

Le 24 septembre, Dessalines commande à Pétion de faire feu. Les positions fortifiées de la capitale sont vigoureusement canonnées. Au bout d'un certain temps, Pétion s'aperçoit que ses boulets n'occasionnaient pas grand tort à l'adversaire. Il réclame un obusier de gros calibre que Dessalines fait chercher à Petit-Goâve. Traînée à bras d'homme, la pièce arrive cinq jours après. Le bombardement reprend. Les forts, le poste de la Poudrière, le Gouvernement reçoivent le feu meurtrier de la batterie Phelippeau. La riposte des français est terrible. Dix-sept bouches à feu des différentes fortifications de la ville déversent des kilos de boulets sur l'emplacement occupé par Pétion. Cangé, qui avait établi un barrage voisin du rivage pour intercepter toute communication avec Bizoton, est aussi canonné par les forts. Un premier succès récompense le courage et l'habileté des artilleurs de Phelippeau : la garnison française du poste de la Poudrière, malmenée par les boulets, est obligée de déguerpir de la position...

Cependant, le bombardement de la ville se poursuivait sans arrêt. Pour semer la panique, Pétion dirige le feu de ses canons sur la vaste cour de l'Hôpital militaire. Effrayés, les

hospitalisés s'enfuient et se répandent dans les rues. Ce pitoyable spectacle de malades courant de porte en porte, suppliant de se faire héberger, jette la consternation dans la cité. Des cris, des lamentations s'élèvent de toutes parts... La position n'était plus tenable, et la reddition s'offrait comme la seule issue à tant de calamités...

A l'heure convenue, Inginac s'amena au Bois de Chênes où il remit à Dessalines les propositions écrites de Lavalette. Le général en chef accorda quatre jours pour les préparatifs de départ et réclama un otage. Le lendemain, l'adjudant-commandant Andrieux se présenta comme otage au quartier général de Turgeau. En échange, Dessalines dépêcha l'adjudant-général Bonnet auprès de Lavalette, avec mission de veiller à l'exécution des conditions de paix...

Le 8 Octobre, Bonnet était de retour à Turgeau et Dessalines était informé par Lavalette de l'embarquement des derniers détachements de troupes européennes...

Le même jour, à 7 heures du matin, l'armée indigène prenait possession de la capitale. Pour rehausser son triomphe, Dessalines a revêtu un habit rouge couvert d'or. A sa droite, Pétion en uniforme de général, avec un plumet noir au chapeau ; à sa gauche, Gabart. Ils pénétrèrent par le portail de Montalet (Montalais) ou du Petit-Paradis, pendant que la Division de Jacmel commandée par Cangé, par le portail de Léogane et celle de l'Artibonite par celui de Saint-Joseph, font en même temps leur entrée dans la ville. Une ovation délirante salua l'arrivée du général en chef qui,

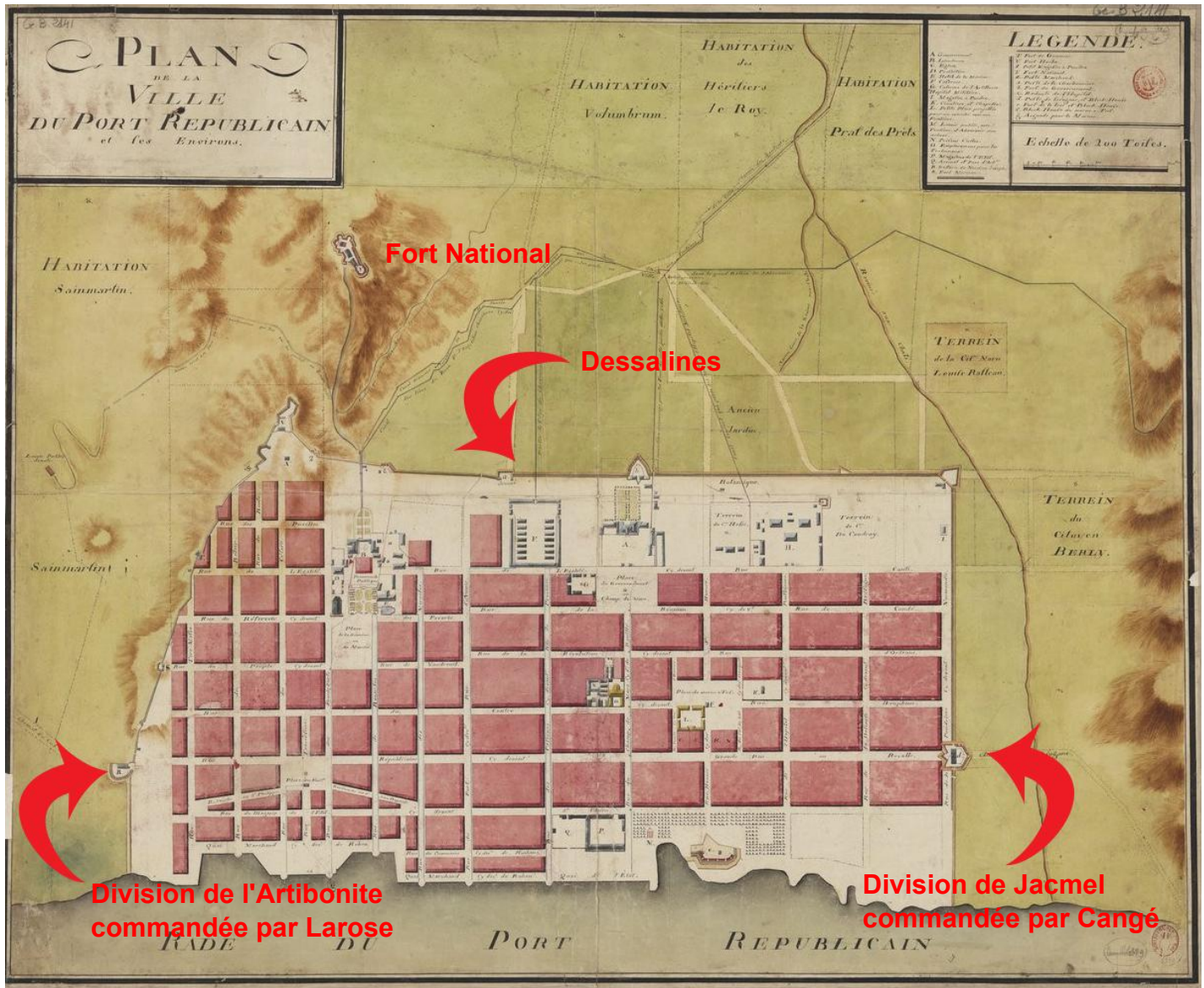
de la main, répond aux acclamations de la foule... ».

La ville capitale étant soumise, le général en chef Jean Jacques Dessalines, avant de marcher sur le Cap-français, confie son commandement au général Alexandre Pétion dont la santé chancelante ne lui permet pas de continuer la lutte. Certains jeunes gens de la ville, séduits par la vaillance des soldats de cette armée en guenilles s'engagent à leur côté et gagnent le nord de la colonie sous le commandement du général Jean Philippe Daut. Bien que cette bataille soit annonciatrice

de celle qui se soldera par la capitulation de l'armée expéditionnaire française, elle met surtout en exergue ce que sera l'attaque générale des lignes défensives terrestres et côtières du cap en novembre 1803. Ce haut fait d'armes par lequel s'est illustré deux des pères fondateurs est très mal connu de nous tous, alors qu'il s'agit d'une démonstration, d'engagement et de compétence des soldats indigènes qui ont été à l'école militaire des français. Il est évident que l'espace urbain du centre-ville, et certains lieux communs de la ville capitale ont

l'envergure historique indispensable des lieux de mémoire exceptionnels.

Le Port Républicain, aujourd'hui Port-au-Prince, est un lieu où s'affichent et s'expriment toutes les contradictions sociales, sa composition ethnique multiraciale a fait d'elle l'une des premières villes coloniales de ce type. Les pères fondateurs de la nation se sont côtoyés à travers ses rues, ont combattu l'ennemi en son enceinte, ont repoussé diverses attaques aux abords de ses remparts, s'y sont aussi combattus entre eux pour le contrôle spatial urbain, national et territorial.



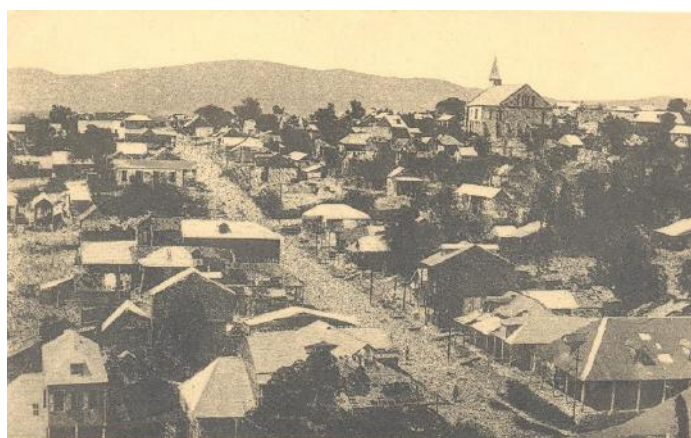
• Prise de possession du Port Republicain par l'armée indigène (8 octobre 1803)

Malheureusement ces repères historiques enfouis sous des constructions ou encore sous le bitume ont pratiquement disparu et méconnu de plus d'un, ce qui fait de nos jours de la ville-capitale un espace urbain au prime abord dénué d'intérêt historique. D'où l'urgente nécessité de démontrer le contraire à travers un programme d'interprétation et de valorisation.

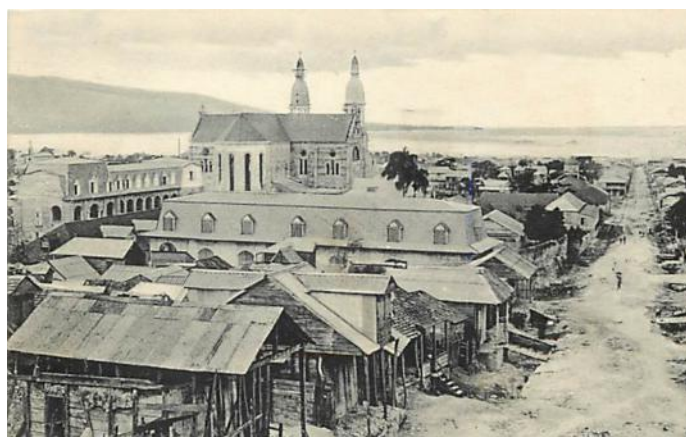
Ce dernier est encore possible dans la mesure où il a pour but de réconcilier le lieu, son histoire et son importance au profit des écoliers, universitaires et citoyens. Tous les bâtiments qui caractérisent cette époque d'engagement, de construction et de structuration de la ville-capitale ont disparu. Il n'y a que la trame urbaine du centre-ville historique qui demeure intact

et conserve malgré tout sa cohérence originelle, MAIS JUSQU'A QUAND ? Parce qu'une partie de la rue Saint Honoré fait actuellement l'objet d'une intervention intempestive, elle est annexée à la cour frontale du lycée Toussaint Louverture face à la place Sainte Anne...

...La suite dans un prochain numéro...



• Vue sur le quartier du Bel Air début du XX^e siècle



• Perspective sur la rue des Fronts Forts début du XX^e siècle

Archives : www.delcampe.net



www.ispan.gouv.ht

Comité de rédaction :

- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument
- Sabry ICCENAT
Communicateur ISPAN
- Emmanuel TANIS
Historien ISPAN

Recherche historique et photographique :

- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument
- Vanessa DARBOUZE
Architecte ISPAN
- Esdras JULES
Architecte / Cartographe ISPAN

Correction, Avis et relecture :

- Henry Jolibois
Architecte de Monument consultant ISPAN
- Rhoddy Attilus (ISPAN)
Membre du jury des prix Deschamps

Graphiste:

- Roberson ETIENNE
Ingénieur Informaticien ISPAN

Supervision :

- Jean Patrick DURANDIS,
D.G / ISPAN
Architecte de Monument

Distribution :

Service de promotion / ISPAN